

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 23 NOVEMBRE 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE**

**DOSSIER R-4008-2017 – VOLET SUR LES CONDITIONS DE
SERVICE ET TARIFS (CST)**

**DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES
A L'ACHAT ET LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (Présidente de la formation),
de même que Mme Françoise Gagnon et M^e Nicolas Roy**

Les avocats de la Régie sont **M^e Alexandre Bellemare et M^e Amélie Cardinal**

La requérante est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)

Représentée par M^{es} Hugo Sigouin-Plasse et Philip Thibodeau

Les intervenants qui participent à la présente audience sont :

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)

représentée par M^e Jean-Philippe Therriault

Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME)

représenté par M^e Geneviève Paquet;

**Stratégies énergétiques, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
et Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (SÉ-AQLPA-GIRAM)**

représenté par M^e Dominique Neuman.

**Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs
interventions pour les fins de l'enregistrement.**

Heure du début : 9 h 20

Pause : 10 h 30 à 10 h 48

Fin de l'audience : 12 h 11